

Désignation de l'adjudicataire du Contrat de partenariat pour la conception, le financement, la construction, l'équipement, l'exploitation et la maintenance de quatorze (14) postes de péages automatiques sur certaines routes bitumées du réseau routier camerounais

■ **Communiqué N° 002/CAB/PM du 24 avril 2019**

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Autorité des contrats de partenariat, communique :

Le Groupement **RAZEL BEC - EGIS PROJECTS S.A.** est déclaré adjudicataire du Contrat de partenariat pour la conception, le financement, la construction, l'équipement, l'exploitation et la maintenance de quatorze (14) postes de péages automatiques sur certaines routes bitumées du réseau routier camerounais, objet de l'avis d'appel d'offres restreint N° 082/AOR/MINTP/SG/DGET/DPPN du 25 août 2017.

Le ministre des Travaux publics est chargé d'adresser une lettre de notification officielle audit adjudicataire après publication du présent communiqué, lui indiquant les modalités pratiques relatives à la négociation des termes du Contrat de partenariat.

Yaoundé, le 24 avril 2019

**Le Premier ministre, chef du gouvernement,
(é) Joseph DION NGUTE**